



# Dans la Vienne, un numéro d'appel pour l'inclusion numérique

lundi 4 avril 2022, par [lpe](#)

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne et Séverine SAINT-PÉ, Vice-Présidente du Département de la Vienne en charge de l'Aménagement et de l'Inclusion Numérique ont présenté, le 1er avril, le numéro de téléphone départemental d'information dans le cadre de son programme d'actions pour l'inclusion numérique.

Le Département de la Vienne a défini, avec ses partenaires, une stratégie départementale d'inclusion numérique 2020-2024. Dans le cadre du programme national initié par l'Etat, il a ainsi recruté cinq conseillers pour couvrir les cinq territoires des solidarités. Parallèlement, Vienne Numérique a recruté une conseillère numérique coordinatrice pour animer le réseau des 35 conseillers numériques basés dans la Vienne.

Dans son programme d'actions 2022, le Département de la Vienne propose la mise en place d'un numéro de téléphone d'information sur la présence de conseillers numériques et de France services dans le département. A destination de tous les habitants, il permet d'orienter vers le lieu le plus proche de chez soi.

**Le numéro d'appel 05 67 802 222 sera opérationnel à partir du 4 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h (possibilité de laisser un message sur un répondeur).**

Cette initiative est le premier travail collaboratif entre les conseillers numériques de la Vienne qui se relayeront chaque jour pour la prise d'appels au profit de l'information du plus grand nombre. Cette démarche vient en complément des actions de communication que les collectivités et les associations ont déjà mises en place.

